

son amant dans son lit pour se mettre elle-même dans la nécessité de former une union qui pouvait seule lui rendre l'honneur; et le père, après l'avoir tenue huit ans renfermée dans un couvent, demandait la nullité d'un mariage contracté malgré lui. Le réquisitoire de Claude-François de Boucheporn dura trois jours. Lorsqu'il se rassit, le palais retentit d'applaudissements; ils redoublèrent le soir au spectacle. Ce morceau achevé d'éloquence oratoire a été imprimé chez Pierre Barbier. Le 10 avril 1769, de Boucheporn fut reçu à l'Académie de Metz et prononça un discours remarquable sur l'agriculture. Il sortit du parlement lors de sa suppression, le 21 octobre 1771. Mais, dès le 29 avril 1772, il entra au conseil du roi en qualité de maître des requêtes, avec dispense d'âge. Le 9 avril 1775, il fut nommé intendant de l'île de Corse, avec les pouvoirs les plus étendus. On trouve aux Archives de l'empire, et dans celles des ministères de la marine et de la guerre, des rapports et des projets où l'intendant de la Corse propose des mesures propres à augmenter la richesse publique. Il encouragea l'agriculture en distribuant des gratifications aux propriétaires qui faisaient des plantations de mûriers ou d'arbres à fruits; l'industrie, en fondant des fabriques de faïence. Il s'occupa de l'exploitation des riches forêts de la Corse, et fixa, par des règlements sages, le sort des enfants trouvés.

Dans l'ordre politique, il introduisit l'usage du scrutin aux élections et posa les bases d'un cadastre pour une répartition égale de l'impôt. La reconnaissance publique ne tarda pas à récompenser Boucheporn de ses fatigues, et il put en recueillir des marques touchantes dans une maladie grave qu'il fit en 1779. Sa sagesse et paternelle administration fit revenir les Corses de leurs préventions contre la France, et les familles influentes de l'île ne tardèrent pas à faire leur soumission. « Cependant », dit M. Anatole Durand dans son *Eloge de Bertrand de Boucheporn*, Lætitia Ramolino, mère de Napoléon Ier, avait soutenu avec trop d'éclat et de dévouement patriotique la cause de Paoli pour quitter du jour au lendemain la rigidité de ses sentiments d'indépendance républicaine... Mme de Boucheporn sut la toucher par les grâces de sa personne et les qualités de son cœur... Aussi lorsque, le 2 septembre 1778, Mme Bonaparte devint mère d'un fils appelé Louis, Mme de Boucheporn fut priée de tenir sur les fonts de baptême le futur roi de Hollande, avec M. le comte de Marbeuf, commandant de l'île. Quelques mois après, M. de Boucheporn aidait de tout son crédit et peut-être même de sa bourse le jeune Napoléon Bonaparte à entrer à l'école de Brienne.

En 1780, le roi nomma Bertrand de Boucheporn conseiller honoraire au parlement de Metz. Il fut reçu en grande pompe dans sa nouvelle dignité le 23 avril 1781. Il fut ensuite nommé, le 4 mai 1785, à l'intendance de Pau et Bayonne. Toutefois le roi voulut qu'il retournât encore en Corse pour y tenir les états. A cette époque de sa carrière, la calomnie chercha à ébranler son crédit. Le 21 juillet 1785, on fit circuler une lettre apocryphe qui compromettait son nom. Un Abbatucci en fut reconnu l'auteur et condamné pour ce fait par la cour de Bastia; mais Boucheporn fit réformer l'arrêt par le parlement d'Aix, et se contenta pour réparation d'un édit du conseil du roi, qui supprimait l'écrit calomnieux. Le 30 août 1786, par une faveur spéciale, le parlement de Paris l'appela à siéger dans son sein. Boucheporn déploya dans son nouvel emploi son infatigable activité. Le commerce, l'agriculture, l'administration furent tour à tour de son objet de mesures importantes.

Quoiqu'il consacra presque tout son temps à remplir dignement les devoirs de sa charge, il aimait les beaux-arts et la représentation. Tous les jours du temps ont rendu compte de la fête qu'il donna à Bastia, en 1781, pour célébrer la naissance du grand dauphin. Il fut le premier protecteur de Baillet, qu'il envoya à Rome à ses frais et auquel il fit donner des leçons du célèbre violoniste Pollani; il encouragea les premiers débuts de Talma. En 1790, quand tous les pouvoirs passèrent entre les mains du peuple, Boucheporn obtint, sans même s'être mis sur les rangs, un grand nombre de suffrages pour la place importante de procureur général syndic. En 1791, il quitta Pau pour venir se fixer à Toulouse. A cette époque, ses fils, qui avaient émigré, avaient pris du service dans l'armée des princes. Boucheporn fut bientôt arrêté et mis en prison; on intercepta sa correspondance, et il porta sa tête sur l'échafaud révolutionnaire le 2 ventôse an II (1794); il était alors âgé de cinquante-trois ans. Son nom est toujours vivant à Metz, et, le 4 décembre 1865, son éloge a été prononcé à l'ouverture de la conférence des avocats de Metz par M. Anatole Durand, un de ses membres. — Ses fils remplirent de hautes fonctions, l'un à la cour de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, l'autre à celle de Louis Bonaparte, roi de Hollande. Nous allons consacrer un article spécial à Mme de Boucheporn, femme de l'un d'eux.

BOUCHEPORN (Marie TINET, baronne DE), femme célèbre, née à Metz le 11 août 1783, morte le 30 juillet 1844. Elle fut sous-gouvernante des enfants de Hollande, et présida, en cette qualité, à la première éducation de Napoléon III.

En 1811, le roi Louis, mis dans l'alternative ou de trahir la France ou de sacrifier les intérêts de son peuple, abdiqua et revint en France, où il conserva le rang et les honneurs de prince souverain. Mme de Boucheporn continua à Paris son service près de la reine Hortense. D'une beauté accomplie, relevée par une grande distinction de manières; d'un esprit délicat, nourri de fortes études, la baronne de Boucheporn est citée par la duchesse d'Abrantes et par Mlle Cochelet, comme une des femmes remarquables de la cour impériale. Elle était musicienne et peignait avec une grande facilité. Elle partagea avec la reine Hortense, qui avait les mêmes talents, les leçons de Gros, de Thomas et d'Isabey. En 1813, elle accompagna la reine dans son voyage d'Aix, pendant lequel la baronne de Broc, dame d'honneur, fut précipitée sous ses yeux au fond d'un torrent. L'empereur, qui savait apprécier la grâce parfaite et la tournure d'esprit de la baronne de Boucheporn, disait à la reine Hortense : « Chaque fois que vous enverrez vos enfants aux Tuileries, ne manquez pas de les faire accompagner par Mme de Boucheporn. » En 1814, la reine Hortense congédia son service d'honneur; d'ailleurs, les jeunes princes étaient arrivés à l'âge où ils devaient passer aux mains des hommes; l'abbé Bertrand d'abord, ensuite M. Le Bas, membre de l'Institut, furent chargés de continuer leur éducation. La reine écrivit alors à Mme de Boucheporn : « Les circonstances ne me permettant plus de garder mon service d'honneur, je vous rends le serment que vous m'avez prêté comme sous-gouvernante de mes enfants. Je me rappellerai toujours avec plaisir vos soins pour eux et les marques d'attachement que vous m'avez données; il me sera doux d'en garder le souvenir et de vous prouver les sentiments que je vous ai voués. »

Le 2 juin 1837, après la tentative de Strasbourg, et alors que la reine venait d'apprendre que le prince Louis avait heureusement débarqué à New-York, elle lui écrivait d'Arenberg : « Je suis si malade, depuis six mois, qu'il m'a jusqu'ici été impossible de répondre à la lettre que vous m'avez écrite et de vous dire combien j'ai été sensible à la part que vous avez prise à mes chagrins. Je suis heureusement soulagée de mes vives inquiétudes pour mon fils : il est en pays libre et bien portant; mais il doit être, à son tour, très-inquiet de ma santé, car mes souffrances ont été longues et cruelles. »

Quatre mois après cette lettre (5 octobre 1837), la reine Hortense, dont la santé ne s'était pas rétablie, mourut, en émettant le vœu que sa dépouille fût rapportée en France. Lorsque le cercueil qui renfermait les restes de la reine arriva en Champagne, il fut déposé dans la maison de la baronne de Boucheporn, où il demeura pendant plusieurs jours. Celle-ci versa des larmes bien amères en se rappelant les qualités charmantes et les bontés de cette reine qui avait été son amie, et dont elle ne prononçait jamais le nom qu'avec les sentiments d'une vénération tendre et respectueuse.

La baronne de Boucheporn apporta dans l'intérieur domestique toutes les qualités fermes et douces qui en font le charme et le repos. Mère d'un fils qui fut tenu sur les fonts baptismaux par le prince Eugène, et de deux filles dont l'une eut pour marraine la reine Hortense, et l'autre, Mme Nadault de Buffon, eut pour parrain le prince Louis, aujourd'hui l'empereur Napoléon III, elle voulut adopter et elle éleva dans sa maison les quatre enfants du frère de son mari, qui, à la chute de l'empire, avaient perdu leur fortune. Il leur restait pour tout avoir leurs droits éventuels sur un majorat à l'étranger. Mme de Boucheporn partit pour l'Allemagne par une saison rigoureuse, et, par la seule autorité de son caractère, gagna la cause des orphelins.

BOUCHEPORN (René-Châles-Félix, baron DE), né en 1811, mort en 1857 des suites d'un accident. Après avoir fait de brillantes études au collège Henri IV, il entra à l'Ecole polytechnique. Classé à sa sortie dans le service des mines, il devint successivement ingénieur à Villefranche et à Bordeaux, et fut décoré en 1844. On lui doit : *Etudes sur l'histoire de la terre et sur les causes des révolutions de sa surface* (Paris, 1844); *Du principe général de la philosophie naturelle*, ouvrage où il se proposait de faire dériver les lois du règne inorganique d'une seule cause, fondée sur la propriété essentielle de la matière : l'imperméabilité et l'inertie; la *Carte géologique du département du Tarn*, et divers rapports et brochures sur des questions pratiques. Il avait été chargé d'une mission relative au percement de l'isthme de Panama; mais, délaissé par la compagnie qui l'avait envoyé sur les lieux, il dut revenir sans avoir pu remplir cette mission.

BOUCHER v. a. ou tr. (bou-ché—rad. *bouche*, ou, d'après d'autres, du gr. *buzein*, boucher). Fermer, obstruer, au moyen d'un objet que l'on enfonce dans l'ouverture ou que l'on applique dessus : *Boucher un trou, une ouverture. Boucher une voie d'eau. Boucher une cheminée. Boucher des portes, des fenêtres avec des matelas. Boucher un tonneau, une bouteille. Boucher un terrier. Il boucha le trou avec une poignée d'herbe, pour qu'on ne s'aperçût de rien.* (Le Sage.) « Barrer, obstruer, intercepter : *Boucher un passage, un chemin. Boucher la vue. On boucha le pas-*

sage par un abatis d'arbres. Ce paysage serait charmant si une fabrique ne bouchait la vue.

Des paveurs, en ce lieu, me bouchent le passage. BOILEAU.

— Loc. fam. *Boucher son nez, ses narines*, Se pincer le nez, les narines, pour ne pas sentir quelque mauvaise odeur.

Quel Louvre! un vrai charnier, dont l'odeur se porta d'abord au nez des gens : l'ours boucha sa narine. LA FONTAINE.

— *Boucher ses oreilles, son oreille*, Obstruer ses oreilles avec les doigts, pour ne pas entendre un bruit ou des discours désagréables.

L'Opéra toujours
Fait bruit et merveille;
On y voit les sourds
Boucher leurs oreilles.

BÉRANGER.

« Refuser d'entendre, de comprendre : *Fuyons, fuyons, et dès le premier pourquoi, dès le premier doute qui commence à se former dans notre esprit, bouchons l'oreille; car, pour peu que nous chancelions, nous périrons.* (Boss.) « *Boucher l'oreille* est peu correct; on dit mieux *boucher son oreille*, et mieux encore *boucher ses oreilles*, parce qu'on peut très-bien entendre d'une seule.

— *Boucher les yeux*, Empêcher de voir quelque chose, de s'en apercevoir : *Son sot amour lui bouchait les yeux. L'habitude lui bouchait les yeux.* (St-Simon.)

— *Boucher la bouteille, Boucher son vin*, Manger un morceau de pain ou un fruit après qu'on a bu, pour ne pas exhaler l'odeur du vin. « *Boucher un trou*, Acquiescer une de ses dettes : *Cet argent me servira à boucher un trou.*

— Jurispr. *Boucher les vues d'une maison*, En murer les ouvertures qui, contrairement aux prescriptions de la loi, permettent de voir de trop près dans la propriété voisine.

— Techn. *Boucher d'or moulu*, En terme de doreur, Réparer les défauts de la dorure, après le brunissage.

Se boucher v. pr. Être bouché, fermé, obstrué : *La fontaine se bouchait au moyen d'un tampon. Ce conduit commence à se boucher.*

— Fig. Devenir obtus, cesser de comprendre : *Je n'ai pas assez d'esprit pour fournir à une conversation forcée; quand mon cœur ne s'ouvre pas, mon esprit se bouche.* (Mme de Simiane.)

— *Boucher, obstruer, fermer quelque partie de son corps* : *Se boucher le nez, les narines, les yeux, les oreilles. Un dillettante italien se boucha les oreilles aux sons gutturaux d'un chanteur allemand.* (Vitet.) « *Se boucher les yeux, les oreilles*, Se refuser à voir, à entendre : *Il se boucha les yeux pour n'être pas obligé de voir.*

La mort a des rigueurs à nulle autre pareille;
On a beau la prier;
La cruelle qu'elle est se boucha les oreilles,
Et nous laisse crier.

MALHERBE.

— **Antonymes.** Déboucher, désopiler, déboucher, ouvrir, percer et forer.

BOUCHER s. m. (bou-ché—de *bouche*, parce que le boucher fournit des provisions de bouche; ou de *bouc*, parce que, dans l'origine, le boucher aurait tué des boucs). Celui dont le métier est de tuer les gros animaux destinés à la nourriture de l'homme, de dépecer et de vendre leur chair : *Un boucher bien achalandé. L'étal d'un boucher. D'après une ancienne loi anglaise, les bouchers étaient exclus du jury. On livre ordinairement au boucher tous les agneaux qui paraissent faibles.* (Buff.) *L'empereur aimait les hommes comme le boucher aime son bétail.* (E. Sue.)

Il n'est pas mal d'avoir un peu de prévoyance. Mais le trop quelquefois est une extravagance. A la fin du carême, un boucher se mourant
A sa tendre moitié disait en soupirant :
« Ma chère femme, il faut épouser après Pâques. Plus tôt, si tu le peux, notre grand garçon.

JACQUES.

C'est un fier compagnon, heureux dans ses desseins; Hardi, grand travailleur et bon à toutes mains. Il sait la boucherie, accommode le monde, Et vous sent son boucher d'une lieue à la ronde, Voilà ce qu'il te faut, mon cœur, je m'y connais.

— Mon ami, reprit-elle, ah! ma foi, j'y pensais.

— Par ext. et par allusion au sang que versent les bouchers, Homme cruel, sanguinaire : *C'est un boucher, un vrai boucher. Quel boucher!* « La Fontaine l'a dit d'un loup, à cause de ses habitudes sanguinaires :

Tu veux faire ici l'herboriste,
Et ne fus jamais que boucher.

— Se dit particulièrement d'un général qui n'épargne pas le sang de ses soldats : *Il s'était fait boucher d'hommes, et il s'en vantait.* (E. Sue.) « Se dit aussi d'un chirurgien maladroit, qui n'épargne pas les souffrances au patient.

— Prov. *C'est un rire de boucher, il ne passe pas le nud de la gorge*, C'est un rire qui n'est pas franc, parce que les bouchers tenant leur couteau entre les dents, font une grimace qui ressemble au rire, bien qu'ils n'aient nulle envie de rire en effet.

— Hist. *Bouchers de Cavaignac*, Nom que la haine populaire donnait aux gardes mobiles, qui avaient intérieurement combattu l'insurrection de juin 1848, mais qu'on accusait de nombreux excès.

— Adjectiv. : *Marchand boucher. Maître*

BOUCHER. Garçon **BOUCHER.** Apprenti **BOUCHER.**

Boucher ture (LE), tableau de Decamps; Exposition universelle de 1855. Une maison en bois, peinte en rose, un arbre au tronc élancé et au feuillage d'un vert tendre, se découpent sur le ciel bleu. Au premier plan, une muraille crépée à la chaux, d'une blancheur éblouissante, projette son ombre sur la boutique où le boucher, debout, fume paisiblement sa chibouque en attendant la pratique. On entrevoit, dans cet enfoncement obscur, des morceaux de viande accrochés à des chaînettes, le long du mur grasseux et sanguinolent; un chien, repu de quelque lambeau de charogne, dort au pied de l'étau, près d'une mare de sang caillé. Une chèvre, attachée à côté d'une petite porte ouvrant sur quelque charnier, se démène avec inquiétude, comme si elle comprenait le sort qui l'attend en pareil lieu. Dans le fond, passe une femme voilée, qu'un enfant tire par sa robe. « Jamais », dit M. Marius Chaumelin (*Decamps, sa vie, son œuvre*), jamais l'artiste n'a poussé plus loin la perfection du détail, la magie de l'effet, le prestige du coloris. Ce tableau, un des plus étonnants, en effet, que Decamps ait exécutés, a été envoyé à l'Exposition de 1855 par M. Gaillard, qui en était alors propriétaire. Une autre toile sur le même sujet, intitulée *une Boucherie turque*, a fait partie des tableaux laissés par Decamps et vendus après sa mort, en 1861 : elle a été payée 11,900 fr. Dans cette composition, le boucher dort, couché sur la seuil de sa boutique; son chien observe un serviteur qui, dans une cour intérieure, achève, en plein soleil, de dépouiller un mouton.

BOUCHER (Nicolas), prélat français, né à Cernai en 1528, mort en 1593. Fils d'un simple laboureur, il devint d'abord professeur de philosophie à Reims, puis recteur de l'université de cette ville. Il fut ensuite nommé évêque de Verdun, par la protection du cardinal de Lorraine, dont il avait été le précepteur. Il a publié une *Apologie de la morale d'Aristote contre Omer Talon* (Verdun, 1582), et *Caroli Lotharingii cardinalis et Francisci ducis Guisii litteræ et arma* (1577). Ce dernier ouvrage a été traduit en français par Jacques Tigeon.

BOUCHER (Jean), théologien français, un des instigateurs de la Ligue, né à Paris vers 1540, mort à Tournay, en 1644. Il fut successivement recteur de l'université, prieur de la Sorbonne, docteur en théologie, enfin curé de Saint-Benoît. Ce fut chez lui que se tint la première assemblée des ligueurs, en 1585. Dans la journée des barricades, il fit sonner le tocsin de son église pour donner le signal de la révolte, fut nommé membre du conseil général de la Ligue, écrivit l'apologie du meurtre de Henri III, dans un pamphlet violent (*De justa Henrici III abdicatione*, 1589), approuva l'exécution du président Brisson, se déchaîna contre Henri IV dans ses libelles et dans ses sermons, fut député par le clergé de Paris aux états généraux de 1593, soutint avec acharnement la candidature de l'infante d'Espagne au trône de France, et s'enfuit de Paris dans les rangs des troupes espagnoles qui évacuèrent cette ville lors de l'entrée de Henri IV. Réfugié à Tournay, il fut arrêté en essayant de rentrer dans le royaume et ne dut son salut qu'à la clémence du roi. Il n'en continua pas moins de le couvrir de calomnies et d'invectives, et publia, entre autres pamphlets, l'*Apologie pour Jeax Chatel et pour les pères de Jésus* (1595, in-80). Il termina ses jours à Tournay. Ses libelles offrent un tableau curieux des passions frénétiques de son époque et de son parti.

BOUCHER ou **BOUCHIER** (Jean), peintre français, né à Bourges en 1568, mort vers 1633. Si ce peintre n'est pas tout à fait inconnu aux biographes, il le doit à l'honneur d'avoir servi de maître à Pierre Mignard. Sa vie et son œuvre restèrent inconnus jusqu'au jour où M. H. Boyer, de Bourges, un des esprits laborieux et chercheurs dont par bonheur la province est riche, publia sur son compatriote méconnu une suite de précieuses recherches qui, refondues par M. de Chennevières, dans son livre *les Peintres provinciaux*, ont enfin tiré de l'oubli un maître de second ordre, il est vrai, mais doué d'une certaine dose d'originalité, et continuant sans trop de désavantage le mouvement inauguré à Bourges par les peintres de l'admirable chapelle de Jacques Cœur. Malgré de fréquents voyages en Italie, Boucher reste un vrai peintre de terroir français, peu correct parfois, mais toujours clair, précis et d'un coloris assez agréable. Boucher se livra également à la peinture sur verre, qui florissait depuis longtemps dans sa ville natale. Son école était fort estimée en province. Mignard, qui y passa un an, en fut l'élève le plus connu. Le nom de Boucher est resté populaire à Bourges; son buste orne le musée municipal, qui contient, en outre, son portrait, celui de sa mère et deux tableaux religieux qu'il a peints. M. de Chennevières catalogue et décrit douze tableaux de Boucher, qui ont échappé à la destruction et qui ornent des églises du Berry. Nous pouvons en mentionner un treizième, les *Quatre Évangélistes*, peint en 1618, et qui orne l'hôtel de ville de Dijon. M. Mérimée, décrivant, dans son *Voyage en Auvergne*, l'église de Saint-Bonnet, y mentionne de Boucher « deux por-